

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1927)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Le henneton  
**Autor:** R.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-221061>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



La Fête des Vignerons  
de 1889

#### LA FÊTE DES VIGNERONS A VEVEY

Dans le courant de mars 1926, une bonne nouvelle a fait le tour de la presse quotidienne, tant suisse qu'étrangère. A l'unanimité, annonçaient les journaux, l'Assemblée générale de la Confrérie des Vignerons de Vevey a décidé la célébration de la Fête des Vignerons en août 1927. L'importance attribuée à cette décision a peut-être étonné les jeunes générations, celles qui « n'ont pas vu ». C'est que pour comprendre ce que signifie l'annonce d'une Fête des Vignerons il faut avoir été mêlé à cette solennité qui transmet d'une génération à l'autre, d'une manière aussi originale qu'artistique, des scènes symboliques d'un admirable caractère.

Aussi la raison d'être de ces quelques lignes ne poursuit d'autre but que d'esquisser approximativement, pour les non initiés, les origines de la Confrérie des Vignerons et l'ampleur qu'a prise, à travers les âges, la célébration d'une fête unique au monde et qui n'a lieu que tous les quinze à vingt ans. Nous disons à dessin approximativement. Car il est impossible en quelques lignes de traiter un sujet si vaste, d'autant plus que les grandioses spectacles offerts par la Fête des Vignerons, s'ils se laissent admirer, ne se laissent pas facilement décrire.

A en croire la tradition, les origines de la Confrérie remonteraient au XII<sup>e</sup> siècle. Toutefois ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que des documents précis établissent l'existence de cette corporation connue alors sous le nom d'Abbaye de l'Agriculture de Vevey, dite de Saint-Urbain. Quelques décennies plus tard, elle acquiert la dénomination de Louable confrérie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle est peu nombreuse et ne compte qu'une trentaine de membres.

En ces temps anciens, la Confrérie organisait une modeste fête, la « Parade », qui avait lieu d'abord annuellement, puis une fois par trois ans et ensuite, une fois par six ans, étant entendu qu'elle serait renvoyée si elle tombait sur « une année de calamité ». Cette Parade célébrait par des chants et quelques symboles les travaux agricoles. Peu à peu, la fête gagna en importance et des porteurs d'attributs, figurant les quatre saisons de l'année, furent admis au cortège. C'est que la Parade de la Confrérie de Saint-Urbain avait un sens, exprimait quelque chose, correspondait aux sentiments intimes du pays. Elle devait se développer au cours des âges, jusqu'à devenir l'émouvant spectacle qu'elle est aujourd'hui : fête du travail et des saisons, fêtes de la patrie vaudoise dans ce qu'elle a de plus touchant.

Il ne nous est pas possible, dans ce court article, de donner un succinct aperçu des dernières Fêtes des Vignerons. Quelques chiffres cependant montrent l'importance prise par celles-ci au cours du siècle dernier. En 1819, les estrades — qui sont tou-

jours construites sur la place du Marché de Vevey — peuvent contenir 2.000 personnes. En 1833, elles en peuvent recevoir le double. En 1851, il y a place pour 7.000 spectateurs. Dépenses, Fr. 64.850.—. Dès 1865, il faut compter avec de tout gros chiffres. C'est ainsi que, cette année-là, la fête est célébrée pendant trois jours et que les estrades peuvent recevoir 11.000 spectateurs. Coût 140.000 francs. — En 1889, on augmente encore le nombre des places. Au cours de cinq représentations, plus de 60.000 personnes se succèdent sur les estrades. Dépenses 300.000 francs. En 1905, ce fut un triomphe. La fête, qui comprit six représentations, coûta 450.000 francs. Elle groupa 1.800 figurants.

Que sera la Fête de 1927 ? Il est malaisé de répondre à cette question. On peut dire toutefois qu'elle dépassera, par sa magnificence et sa splendeur, les fêtes de 1889 et 1905. Tout est mis en œuvre pour cela et la population de Vevey et environs, au sein de laquelle sont recrues les figurants, entendent bien qu'il en soit ainsi. Voici quelques détails sur la prochaine Fête : Le budget des dépenses est d'environ 1 million. La composition de la musique a été confiée au maître Gustave Doret, l'auteur de la partition jouée en 1905 ; le livret est du poète Pierre Girard et la direction de la partie décorative sera assumée par le peintre Bieler. Les grandes lignes du programme de la Fête de 1927 sont déjà arrêtées. Celui-ci, indépendamment des parties musicale, littéraire et artistique entièrement renouvelées, sera sensiblement le même qu'en 1905, c'est-à-dire qu'il s'adaptera entièrement à la tradition établie et aura pour objet principal la glorification des saisons et du travail de la terre. Il est prévu six représentations espacées sur une dizaine de jours. Comme de coutume, celles-ci auront lieu le matin et quelques-unes d'entre elles seront suivies du cortège en ville de tous les figurants accompagnés de leurs attributs. Il s'agit là aussi d'un spectacle magnifique. Pour les jours de relâche et les soirées, toutes sortes de divertissements seront organisés : Fête vénitienne et de nuit, illuminations, concerts, etc.

C'est sur la Grande Place où, en mai 1800, le général Bonaparte inspecta les troupes d'Italie, que se célébra — en 1791, 1797, 1819, 1833, 1851, 1865, 1889 et 1905 — et se célébrera encore la Fête des Vignerons.

Vevey regarde comme un privilège de pouvoir célébrer la Fête des Vignerons, dont l'histoire est intimement liée à celle de la vie locale. Cela explique l'attitude enthousiaste des Veveysans et l'irrésistible puissance d'un effort collectif qui permet à une agglomération de 20.000 habitants de préparer, pour une fête qui dure une dizaine de jours, des représentations artistiques et originales entraînant l'emploi de 1.800 figurants.

#### LE HANNETON

**H**'EST l'année des hannetons. Une calamité contre laquelle il est difficile de se défendre. En avons-nous vu, tous ces jours, même en ville. Ils n'ont pas encore disparu ; leurs cadavres sont nombreux sur les trottoirs de nos avenues. Pendant qu'ils sont encore là, nous profitons de reproduire ces quelques lignes empruntées à l'*Ami de Morges*.

\* \* \*

Il me semble qu'on n'est pas très juste à l'égard du hanneton, et que les reproches qu'on lui fait ne sont pas très solidement fondés.

On lui en veut, alors qu'il n'est que ver blanc — et ce n'est déjà pas très drôle de passer trois ans à six pieds sous terre — parce qu'il se met sous la dent quelques racines ! Eh bien quoi ? Il ne peut évidemment pas se nourrir de rizotto ou de tomates farcies ! Nous mangeons bien, nous, des carottes et des salsifis ! Ce sont là, sauf erreur des racines ! Donc, nous sommes injustes envers le hanneton, nous avons deux poids et deux mesures !

On hait le hanneton sous prétexte que ce coléoptère ronge les jeunes feuilles ! Le trouverait-on plus sympathique s'il faisait ses choux gras de l'eau du lac ou de la poussière des routes ? Nous-mêmes, enfin, quand nous dégustons une savoureuse salade, que faisons-nous, sinon ronger d'innocentes laitues ? Seulement voilà, nous avons peur qu'il n'en reste pas assez pour nous !

Non, toutes ces raisons ne tiennent pas debout, et n'ayant pas de bonnes raisons de détester le hanneton, nous en cherchons de mauvaises, et nous disons que le hanneton est maladroit, qu'il vient donner dans tous les panneaux, et qu'il est lourd. Il vole lourdement, il marche lourdement, et nous nous moquons de lui. Eh bien, s'est de notre part une lâcheté ! La lourdeur du hanneton est une infirmité naturelle. Il est bas et vil de se moquer d'un infirme. N'y a-t-il donc pas d'humains qui soient grands, gros, gras, forts et bêtes ?

Toujours est-il que les hommes font aux hannetons la guerre. Mais la font-ils au moins loyalement, à armes égales ? Pas le moins du monde. Au lieu que nous restions libres d'adopter vis-à-vis des hannetons, l'attitude qui vous plaira, on nous excite, on nous énerve par des « prescrip-

tions légales ». Les pouvoirs publics se font, en face de chétives bestioles, agents provocateurs. Et l'on va jusqu'à mettre à prix la tête des victimes. C'est deux francs le décalitre ! La rapacité et la cruauté, dans cette honteuse affaire, se donnent la main, car les ennemis doivent être *pris vivants*. Pourquoi, on le devine : pour que des hommes sanguinaires, bien dignes des fameux commissaires d'un pays dont on parle beaucoup, puissent s'offrir le plaisir sadique de faire jeter des foules, incapables de se défendre, à la fosse commune, et de les massacrer sans pitié !...

N'insistons pas ! Dire que la S. d. N. siège à Genève et que des atrocités pareilles sont commises chez nous, sans que personne ne proteste, en tous cas sans que la S. d. N. réagisse ! Voilà qui montre bien ce que vaut, en définitive, cette grandiose institution !

Plaignons le sort du pauvre henneton. Voilà un être vivant, qui a comme nous des membres, une tête, et qui voudrait vivre sa vie. Il attend trois ans, coincé entre les mottes de nos jardins. Pendant trois ans, il escompte le grand jour avec impatience. L'heure sonne enfin. Du centre de la terre, il surgit à la périphérie. Il s'enfonce, ivre de joie, dans la brise printanière. Que faisons-nous, à ce moment, nous autres, peuples soi-disant civilisés ? Nous l'avons dit plus haut, et il faudrait qu'on nous paye cher pour le faire répéter.

Pourvu que les hennetons, fatigués de cette mauvaise plaisanterie, n'aient pas l'idée de venir en nombre et de se venger. Le fameux axime : « La raison du plus fort est toujours la meilleure » prendrait alors une signification propre à nous faire trembler. Il est vrai que le henneton est bon enfant, et qu'il ne songera peut-être pas de si tôt à se rebiffer.

R. C.

#### LANGAGE AFFECTÉ

**G**Un homme qui avait une aversion profonde pour le langage prétentieux se promenait un jour à cheval avec un de ses amis, qui affectait toujours de n'employer que des termes choisis, où il s'efforçait de laisser voir son instruction supérieure.

« Tel langage, lui disait-il, qui convient aux gens instruits pour traiter de sujets spéciaux, n'est un pur galimatias pour les gens de simple bon sens. Tenez, par exemple, il y a une inégalité de longueur dans mes étriers ; je vais demander au paysan qui est là-bas de vouloir bien les rendre égaux ; je parlerai français pour vous, mais je suis sûr qu'il ne me comprendra pas.

« Rustique, dit-il, faites un mouvement d'approximation vers l'hypostase de mon individu, pour égaliser mes supports, dont l'un est trop succinct et l'autre prolix. » En effet, le paysan n'entendant pas un mot de ce langage, demanda à son compagnon ce que ce monsieur voulait dire.

Cette histoire nous rappelle un vieil instituteur qui avait pris l'habitude d'employer des métaphores pour exprimer les choses les plus simples. Se trouvant un jour avec un collègue qui se préparait à prendre une prise, il lui demanda l'autorisation d'en faire autant de la façon suivante :

« Vous permettez que j'introduise les extrémités de mes digitales dans vos concavités tagiques pour en extraire une poudre magique, afin de saupoudrer mes fosses nasales et dissiper les vapeurs aquatiques qui règnent dans mon cerveau marécageux ! »

Plus que le tabac, ce langage est susceptible de faire éternuer.

A la salle d'attente. — La dame. — Tu es un brave garçon de me céder ta place...

Le gosse. — Oh !... j'suis bien content... y a un bou qui dépasse du bane !

Le paysan à l'américain. — Vous trouvez drôle qu'on ait des vaches avec des cloches ?... Et vous, à Amérique, vous avez bien des serpents à sonnette !...



#### LES DEUX DAMES DE CHEZ MARC-ANTOINE

— A respect, mademoiselle, vous avez l'air d'une châtelaine.

Tante Julie approuve.

— Une châtelaine attendant la visite de ses vassaux.

— Non, madame Dupertuis, non, non. Ici, je ne suis pas une châtelaine, je le sens très bien. Il y a entre les choses que je vois et celles auxquelles je suis habituée, une telle distance qu'à certains moments je me sens toute petite. C'est si vieux, si rempli de traditions, si sévère, parfois, tout ce pays, quand on le voit de près !...

Elle resta un moment silencieuse, puis :

— Hier, dit-elle, aux Sex Rodze, monsieur Marc-Antoine m'a parlé de ses montagnes...

Une fois encore, elle s'interrompit, comme si elle eût cherché le mot juste. En cet instant, dans ce milieu d'autrefois, dans cette vaste pièce qui, pour n'être pas deux ou trois fois séculaire, n'en avait pas moins été construite et meublée selon une coutume, alors, immuable, les paroles de Marc-Antoine lui revenaient à la mémoire, avec l'intonation, l'émotion, le geste... Et elle ne les trouvait point théâtrales...

— Oui, reprit-elle, il m'a parlé de ses montagnes et c'était si bien qu'on eût dit un prêtre annonçant quelque grande vérité...

Une voix de basse gronda, au dehors, derrière la porte.

— C'est qu'il sait ce qu'elles valent et qu'elles nous sont à honneur.

Catherine se retourna.

— « Ti possibio la quienna l'é Dzan ke deveze. » (Est-il possible laquelle ! C'est Jean qui parle.)

C'était, en effet, Jean Frutschy. Il fallait qu'on eût parlé, à la fois, de ses deux plus puissantes affections — sa montagne et son maître — pour qu'il en dise autant. Mais, la phrase achevée, il s'était levé et était parti en chantonnant :

Je suis d'Isenau  
La jeune bergère  
Qui paît le troupeau  
Tout là-haut.

Car si le vieux vacher, à grande barbe, ne parlait guère, en revanche, il lui arrivait de chanter. Et c'était, chez lui, une façon peu compromettante, mais expressive, d'émettre ou de confirmer une opinion.

— Comme il est singulier, observa Mme Gerbier, que l'atmosphère patriarcale de cette cuisine rendait encore plus douce et plus amène.

— C'est un vrai Suisse, madame, intervint Catherine, un vrai Suisse et un vrai Vaudois. Autant dire un tout bon homme.

Elle avait pris un petit air dégagé. Car, si elle était toujours sur pied de guerre avec son vieux camarade, elle ne permettait pas que personne l'attaquaît, et ce qualificatif : « singulier », dont elle n'entendait pas très nettement la signification, lui avait paru un peu « osé ». Mais madame Gerbier ne manifestait aucune intention combattive et Catherine retira ses troupes. D'ailleurs Pauline, charmée par les chanes et les vieilles assiettes — et collectionneuse, bibelotière, comme tout vraie parisienne — s'informa auprès de tante Julie quant à la possibilité de trouver pareils objets à acheter.

— Mais, naturellement, authentiques.

— Qu'en dis-tu, Catherine ? demanda tante Julie. Crois-tu qu'on trouve encore des chanes et des coquemars dans les montagnes ?

— Peut-être oui, peut-être non. Les brocanteurs de par Lausanne ont « dianirement » rôdé depuis « un » pair d'années. Ainsi, la Suzette Tauxe, de Leysin, a vendu son beau coffre ; Jean Abram Monod, de al Combabaz, a donné sa pétrisse pour douze pièces à un Anglais ; Claudine Turel, des Diablerets, ma cousine, la femme à Turel le facteur, vous savez bien ?

— Mais oui.

— Elle a vendu son rouet quarante pièces à un monsieur qui venait des Amériques, un millionnaire, qu'ils ont dit. Et puis, il y en a bien d'autres qui ont, comme ça, vendu leur vieux bûtin pour acheter du neuf... du neuf, qui ne vaut pas pipette, sûrement. Tenez encore, ma sœur, la Lise Henchoz, qui avait une toute belle pendule, de ces grandes comme la nôtre, ici, mais avec plus d'images... Eh bien ! elle l'a vendue, cette bedoume, pour cinquante francs. S'il faudrait pas ça... Enfin, bref, on s'est niaisée à cause de cette affaire.

(A suivre.)

**Théâtre Lumen.** — Cette semaine encore, la direction du Théâtre Lumen présente une nouvelle exclusivité de tout premier ordre pour Lausanne, « La Dernière Grimace », merveilleux film artistique et dramatique scandinave, interprété par Karina Bell, Gösta Ekman, Maurice de Féraudy. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal Suisse. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30. Dimanche 22, matinée dès 2 h. 30.

**Royal Biograph.** — Le Royal Biograph présente cette semaine un programme absolument remarquable avec, comme grand film, une œuvre qui vient d'obtenir un succès retentissant en Allemagne, « L'Avortement devant la conscience publique », splendide film dramatique et réaliste. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30. Dimanche 22, matinée dès 2 h. 30.



Pour la rédaction : J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

#### Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

#### Garçon !

##### Un Cordial Vaudois

à base d'œufs frais et crème

Lattion Frères, Fabricants, Lausanne

#### HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

##### W. Margot & Cie

BANDAGISTES

##### Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

##### CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

##### CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %

Toutes opérations de banque

#### Fabrique de Bricelets de ménage

Biscuits, Caramels, Bonbons, Thés

#### Maison B. ROSSIER

Rue de l'Ale, 19, LAUSANNE

#### S. Geismar

Chapellerie. Chemiserie.  
Confection pour ouvriers.

Bonnerie. Casquettes.

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

#### Protégez l'industrie nationale !

L'apéritif de marque « DIABLERETS » est constitué uniquement de sucs de plantes de nos Alpes.

C'est un produit SUISSE par excellence.

#### GRAINES ET ALIMENTS POUR VOLAILLE

##### E. UTZ, Graines et Farines

Rue de l'Ale, 43 LAUSANNE Tél 94.23

Livraisons à domicile

#### LAITERIE DE ST-LAURENT

Rue St-Laurent 27 Téléphone 59.60

Spécialité : Beurre, œufs du jour. Fromages de 1er choix.

Mayakosse et Maya Santé. Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

#### VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,  
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. Pouillet, agent général, LAUSANNE

Demandez un

#### Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.